

Vivre

à Saint-Just-le-Martel

Bulletin municipal - Juillet 2022

Budget 2022

Page 6-7

Dossier : Les services périscolaires

Pages 10-11

Annuaire des associations

Pages 12




David DUBREUIL
Agent commercial en Immobilier
☎ 0664371533
✉ daviddubreuil@alalucarne.com
www.alalucarne.com

*Acad
Vente
Estimation
Centrif*

ALALUCARNE

📍 A la lucarne de l'immobilier David Dubreuil Limoges
📧 david.dubreuil.alalucarne_immo Siret:8950723790012




David DUBREUIL
LA LUCARNE DE L'IMMOBILIER

VENDU

Récemment et Rapidement
Sur Saint Just le Martel

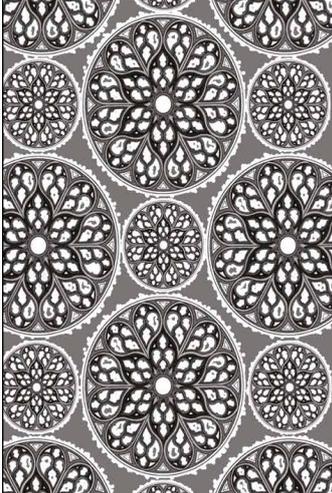


TOUT POUR LE FROID
société nouvelle

LA TECHNIQUE MAÎTRISÉE

10, rue Bernard Lathière
87000 LIMOGES
TEL. 05 55 30 34 98
TELECOPIE : 05 55 30 73 03
e-mail : info@toutpourle froid.fr

- Equipements professionnels en froid, climatisation, cuisson, laverie, buanderie
- Froids industriel et agro-alimentaire • Etude • Fourniture • Installation
- Dépannages • Maintenance Préventive



AURELIE COIFFURE

MIXTE

Place WOLINSKI
87590 St Just le Martel

05.55.09.20.37



SANI CHAUFFAGE
Jérôme BOYER

DEPANNAGE-ENTRETIEN SANITAIRE ET CHAUFFAGES

07-82-35-71-76
boyerjerome8093@neuf.fr

ARCHITECTE D.P.L.G.

François DEMARS



La Croix de l'Arbre / 28 Chemin de l'Age 87110 LE VIGEN
+33 5 55 30 57 08 / +33 6 11 23 11 05
Inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes 030376 / 229



tēcères
CRÉATION, ENTRETIEN, RÉNOVATION
DE TERRAINS DE SPORT

Gazon naturel et synthétique
Drainage, arrosage intégré
Équipement sportif
Foot, rugby, golf, sol équestre

85240 NIEUL-SUR-L'AUTISE - 02 51 52 43 67
www.teceres.fr

Floriculture
Paris-Saqué



Toutes créations Florales
Plantes vertes et Fleurs à massifs - Pépinière

☎ 05 55 30 21 06
LA LONGE - 87350 PANAZOL
www.fleurs-panazol-saque.com
contact@fleurs-panazol-saque.com
Transmissions Florales - Livraison à domicile




Sommaire

Vie Municipale p 4



Dossier :
Accueil périscolaire p 10



Vie Associative p 12



Au fil des jours p 18



A votre service p 20



Agenda p 23

Tribune libre p 23

Dépot légal : juillet 2022
Directeur de la publication : Joël Garestier
Crédits photo : Mairie, élus et associations
Conception : APCL services
Impression : GDS Imprimeurs



Le Mot du Maire



Depuis l'élection du conseil municipal, dans des conditions difficiles, l'activité communale a été soutenue et plus particulièrement en matière de travaux :

- Reconstruction de notre école élémentaire conduisant notamment à une augmentation des surfaces de chaque classe dont l'exiguïté avait entraîné des difficultés dans la mise en place des conditions sanitaires COVID.
- Création d'une salle d'activités douces et d'un club house sous les vestiaires.
- Travaux de mise aux normes de la salle des fêtes pour les personnes à mobilité réduite (PMR).
- Aménagement de l'espace Loup : cuisine et séparation de la salle de spectacle pour une utilisation autonome.
- Aménagement d'un WC extérieur devant l'auditorium.
- Création et inauguration de la Maison des Martellois regroupant une maison France Services, une agence postale communale, la bibliothèque, un tiers lieu et un espace de co travail, services très appréciés par notre population et celles de communes riveraines.
- Aménagement d'un coin traiteur à l'auditorium facilitant ainsi les réceptions.
- Mise en sécurité et aux normes de plusieurs bâtiments municipaux.
- Réfection de nos routes notamment du Pourtour et de Fontaguly.

Parallèlement nous avons lancé des études :

- pour l'agrandissement de la maison de santé afin d'accueillir de nouvelles professions médicales, plusieurs demandes ayant été enregistrées.
- pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments.

Après des années COVID difficiles, la crise des matières premières énergétiques liée principalement à la guerre en Ukraine va largement impacter nos capacités budgétaires.

Nous avons dû prévoir un quasi doublement des dépenses énergétiques, soit une dépense supplémentaire estimée en 2022 à 100 000 euros. Les collectivités locales ne bénéficient pas du bouclier institué par le gouvernement pour les particuliers.

Par ailleurs, l'inflation sur les denrées alimentaires sera supérieure à 5%.

C'est donc dans ce contexte très difficile que nous avons établi le budget 2022. Nous avons dû prendre la décision responsable d'augmenter les impôts fonciers en 2022.

Avec cette augmentation, les taux d'imposition de Saint-Just-le-Martel demeurent les plus faibles de la communauté de commune avec Aureil, grâce à une gestion très raisonnée de nos dépenses de fonctionnement depuis plusieurs années.

Cette fin d'année 2021 et ce début d'année 2022 auront été marqués par une reprise des activités sociales, sportives et culturelles et plus particulièrement au sein de nos nombreuses associations.

A noter la création d'une nouvelle association : « Just à Côté » chargée d'animer notre tiers lieu dont les premières activités ont connu un bon succès.

Je tiens à remercier les Martelloises et Martellois pour leur générosité et leurs dons en faveur de la population ukrainienne.

Je formule le souhait que cette fin d'année soit plus apaisée et que nous retrouvions pleinement notre joie de vivre.

Bonnes vacances et bel été à tous.

Joël Garestier,
Maire de Saint-Just-le-Martel

Vie Municipale



LES MARTELOIS INAUGURENT LEUR MAISON

Ouverte depuis le 21 février 2022, la Maison des Martellois avait invité la population à découvrir ses espaces et les services qu'elle propose lors d'une matinée portes ouvertes et d'inauguration le samedi 12 mars 2022.

Le ruban tricolore a été coupé par Mme Pascale Rodrigo, sous-préfète de Bellac et de Rochechouart et M. Jean-Claude Leblois, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne, à l'invitation de M. le maire, Joël Garestier, en présence de Mme Isabelle Briquet, sénatrice de la Haute-Vienne et de Mme Sophie Beaudouin-Hubière, députée de la Haute-Vienne.

Tous ont salué l'ambiance chaleureuse qui a pu être donnée au lieu afin de rendre agréable la visite de tous et de faciliter l'accès aux services.

La Maison des Martellois regroupe plusieurs services à destination de la population : une agence postale communale, la bibliothèque et compte parmi les 19 maisons France Services implantées en Haute-Vienne.



Mme la sous-préfète et M. le maire signent la convention France Services

Il est possible de venir chercher de l'aide après d'agents formés pour ses démarches en ligne, réaliser les opérations liées à La Poste, d'utiliser un ordinateur, lire et emprunter des documents, passer un moment convivial, travailler dans la salle ou louer un



bureau et participer à des animations la journée, le samedi ou en soirée grâce au travail mené avec l'association nouvellement créée Just à Côté (voir p. 14)

Contacts : Maison des Martellois

Place Wolinski - 05 55 58 88 71

maison-des-martellois@france-services.gouv.fr

Louer un bureau ou une salle de réunion

La Maison des Martellois dispose de 2 bureaux et d'une salle de réunion disponibles à la location, à l'heure, la demi-journée, la journée... Le Wifi est disponible dans tout le bâtiment et la salle de réunion est équipée d'un écran numérique interactif mis à disposition.

Tarif de l'espace de coworking / 2 bureaux - 1 salle de réunion

Bureau :	Salle de réunion (10 places) :
10 € de l'heure	
20 € la demi journée	60 € la demi-journée
35 € la journée	100 € la journée
120 € le mois pour une journée par semaine	

Se former aux usages d'internet avec une conseillère numérique

Le planning des ateliers sera prochainement diffusé sur le site et à l'accueil de la Maison des Martellois.

Pour un rendez-vous personnalisé, n'hésitez pas à appeler le 05 55 58 88 71 ou le 06 16 59 14 27.



Atelier sur la déclaration des impôts en ligne organisé en avril

AMÉNAGEMENTS AUTOUR DU BIKE PARK

Ces derniers temps, le Bike Park de la commune, situé en contrebas du parking à l'entrée du bourg, s'est doté de nouveaux aménagements.



Des tables de pique-nique ont été installées dès le mois de février près de la piste pour permettre de venir profiter de la structure en famille. Depuis le mois de mars, un grand panneau en bois de présentation de la structure et de rappel des usages et des règles de sécurité a été installé au niveau du parking, à l'entrée du parc.



Le mardi 29 mars, les élèves de l'école élémentaire se sont rendus sur place dans le cadre de l'opération Haiecolier, conduite par la Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et la Fédération des Chasseurs Nouvelle-Aquitaine. Elle consiste à accompagner les enfants dans la plantation d'une haie afin de préserver et restaurer la biodiversité du territoire, enrichir et embellir le paysage et donner du sens à l'engagement citoyen pour l'environnement. Des tranchées avaient préalablement été creusées par les personnels du service technique de la commune.

Il a été rappelé aux enfants l'importance de la végétation pour la biodiversité, un sujet qu'ils connaissent déjà bien, le site étant doté d'un verger et de ruches.

Ces nouveaux aménagements ont permis de rendre le lieu encore plus agréable.

S'il est interdit de descendre avec un véhicule sur la structure comme l'indique le panneau, le Bike Park est accessible à tous tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir en profiter !



LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) a récemment accueilli de nouveaux membres. Les jeunes conseillers se sont rencontrés le samedi 18 juin pour élire leur photo favorite parmi celles envoyées par les Martellois dans le cadre du concours photo organisé par la municipalité.

Le CME est dorénavant constitué de 11 membres :

Noémie Denanot, Lucile Bouthier, Lili Loss, Alice Appert, Léa Girard, Lilou Villeger, Rose Martin-Mandeix, Marie Naneix, Lola Naneix, Lucile Gouraud et Gabriel Gadinaud.

Ils ont pu, encadrés par Régine de Paiva, adjointe en charge de la commission Culture et Sport, aborder les projets à envisager pour les mois à venir et la nouvelle année scolaire : se retrouver au mois d'août pour un moment convivial, la traditionnelle journée inter-CME dont la date et le lieu seront prochainement communiqués et l'idée de jardins partagés qui pourront prendre forme après l'été.

Concours photo

La photo qui a remporté le concours figure en 4^{ème} de couverture du présent bulletin, nous remercions Raphaël S. pour ce beau cliché.

← Les membres du CME ont également distingué deux photos « coup de cœur ».

Nous remercions tous les participants, n'hésitez pas à participer à nouveau pour les prochaines publications !



Coucher de soleil,
par Raphaël S.



Une vue champêtre,
par Aurélie Z.

COLLECTE DE SOUTIEN À L'UKRAINE



La commune de Saint-Just-le-Martel a organisé une opération de collecte entre mars et avril à destination du peuple ukrainien. De nombreux dons ont été effectués en mairie : produits alimentaires, peluches, produits hygiéniques, matériel médical... les Martellois ont fait preuve de générosité dans ce contexte et la municipalité tenait à les remercier chaleureusement pour cette mobilisation.

Une partie des dons a pu être apportée aux Pompiers de l'Urgence Internationale à Limoges lors de sa collecte des 4-5-6 avril à destination de la Moldavie, une seconde partie a été déposée au Secours Populaire de Limoges, transportée par les services techniques, le surplus a quant à lui pu être donné à la Croix Rouge.

CADRE DE VIE - TRAVAUX

ACQUISITIONS FONCIERES
ECLAIRAGE PUBLIC
ILLUMINATIONS
PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

TRAVAUX FORESTIERS
TRAVAUX SALLE DES FÊTES
FRAIS DE PERSONNEL TECHNIQUE
PDIPR
(Plan départemental des itinéraires
de promenade et de randonnée)



645 800 €

SPORTS - CULTURE - ÉVÉNEMENTS



297 900 €

TRAVAUX A L'ESPACE LOUP
MATÉRIEL SPORTIF
AMÉNAGEMENT CLUB HOUSE
TRAVAUX DE L'AUDITORIUM
RENOVATION DE L'AGORESPACE
SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS

MAINTENANCE DES TERRAINS
SPORTIFS
MARCHÉS DE PRODUCTEURS, NOËL
CONSERVATOIRE MUSIQUE & DANS
AMENAGEMENT MAISON DES
MARTELOIS
FRAIS DE PERSONNEL CULTURE ET
MAISON DES MARTELOIS

ÉDUCATION

RÉHABILITATION ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
MATÉRIEL RESTAURANT SCOLAIRE
MATÉRIEL PERISCOLAIRE
MATÉRIEL INFORMATIQUE ET LOGICIEL
MATÉRIEL SCOLAIRE ECOLES

RELAIS PETITE ENFANCE
ÉCOLE MATERNELLE
FRAIS PERSONNEL
JEUNESSE, RESTAURANT
SCOLAIRE



2 474 730 €

MOYENS COMMUNAUX



609 970 €

MATÉRIEL TECHNIQUE
MATÉRIEL ENTRETIEN
ENTRETIEN DES BÂTIMENTS
ÉNERGIE

FRAIS DE PERSONNEL
ADMINISTRATIF ET
ENTRETIEN
ASSURANCES

BUDGET DE
FONCTIONNEMENT
1 658 400 €



correspond aux dépenses (subventions versées, frais de personnel ou charges courantes) et recettes (impôts collectés ou dotations de l'État et autres organismes) annuelles de la commune.

BUDGET
D'INVESTISSEMENT
2 329 200 €



regroupe les dépenses ayant vocation à préserver, accroître et / ou améliorer le patrimoine de la collectivité.

ANNUITÉ DE LA
DETTE
40 800 €



correspond au remboursement annuel de la dette contractée pour financer les investissements passés.



TOTAL

4 028 400 €

soit 1508 €
par
habitant



Cette année, la commune connaît une activité soutenue en matière d'investissements en raison de la continuité de projets de grande ampleur (comme la reconstruction de l'école.) Le budget de fonctionnement est maîtrisé malgré une hausse très importante des coûts énergétiques et de l'alimentation.

Vie Municipale

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Taux de participation de la commune de Saint-Just-le-Martel :

Présidentielles

(scrutins des 10 et 24 avril 2022)

1^{er} tour

Inscrits	Exprimés	Abstention	Participation
2 047	81,29% soit 1 664 votes	16,46% soit 337 votes	83,54% soit 1 710 votes



Emmanuel MACRON Élu

La République en marche

56,08%

812 votes

2nd tour

Inscrits	Exprimés	Abstention	Participation
2 047	70,74% soit 1 448 votes	19,64% soit 402 votes	80,36% soit 1 645 votes

Marine LE PEN

Rassemblement national

43,92%

636 votes



Législatives

(scrutins des 12 et 19 juin 2022)

Résultats des suffrages exprimés dans la commune de Saint-Just-le-Martel qui fait partie de la 1^{ère} circonscription de la Haute-Vienne.

1^{er} tour

Participation et abstention aux élections législatives : Saint-Just-le-Martel

Participation	Abstention
57.37%	42.63%

2 048 inscrits	
Votes blancs 22 inscrits	1.87%
Votes nuls 17 inscrits	1.45%

2nd tour :

Participation et abstention aux élections législatives : Saint-Just-le-Martel

Participation	Abstention
52.73%	47.27%

2 050 inscrits	
Votes blancs 73 inscrits	6.75%
Votes nuls 52 inscrits	4.81%

Tête de liste Liste	% voix circonscription	% voix Saint-Just-le-Martel
Damien Maudet (Élu) Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale	53,41 %	47,18 %
Sophie Beaudouin Hubière Ensemble ! (Majorité présidentielle)	46,59 %	52,82 %

A l'issue de cette élection, M. Damien Maudet (Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale) devient député de la 1^{ère} circonscription de la Haute Vienne avec 53,41 % des voix.

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La municipalité a lancé depuis novembre 2021 les travaux visant à reconstruire et restructurer le bâtiment de l'école élémentaire, un chantier de grande ampleur.

Les parents d'élèves et les enseignants, impliqués dans le projet, ont pu venir réaliser une visite pour découvrir l'avancée des travaux au mois de mars, guidés par l'architecte en charge du chantier.

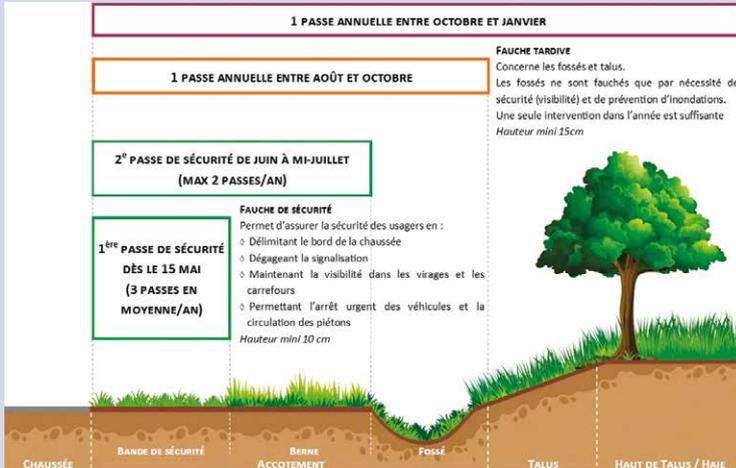
Ces travaux ont pris du retard lié à la pénurie mondiale de matières premières, mais celui-ci est maîtrisé, et même si les écoliers n'effectueront pas leur rentrée de septembre dans ces nouveaux locaux, ils le pourront très prochainement.



TRAVAUX ESPACES VERTS

Fauchage

La campagne de fauchage débute chaque année au printemps selon un calendrier et un plan (consultable auprès du chauffeur du tracteur) définis par la Communauté Urbaine Limoges Métropole. Ces travaux sont réalisés en mutualisation avec la Communauté Urbaine et avec la commune de Panazol, ce qui demande aux services techniques de respecter rigoureusement les consignes de la CULM. 42 kilomètres d'accotements sont concernés par ces travaux.



Désherbage



Depuis l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires dans le cadre de la Loi n°2014-110 interdisant d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires sur « les espaces verts, forêts, voiries, promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé », la commune emploie des moyens

alternatifs et fait évoluer au fil du temps les techniques utilisées, notamment celles liées au travail de désherbage du centre-bourg. Ce travail réalisé dans un premier temps à la binette l'est dorénavant au coupe-bordure (rotofil) couplé d'un écran, chargé de protéger les véhicules d'éventuelles projections, la semaine précédant le passage mensuel de la balayeuse de voirie, qui ramasse alors les déchets verts.

Un désherbeur à vapeur est également utilisé dès que possible pour l'entretien de la voirie.

L'interdiction de l'utilisation de produits toxiques et polluants a pu quelque peu changer l'apparence des lieux de vie des communes, notamment lors de période de pluie et de chaleur favorables à la prolifération de végétaux, mais il est important que chacun entende les enjeux de ces nouvelles pratiques qui constituent une réelle avancée pour la protection de l'environnement et surtout de la santé des professionnels des espaces verts comme des citoyens.

TRAVAUX

Des travaux de réhabilitation vont être entrepris concernant l'ancien hôtel-restaurant Le Martel à l'angle de la rue du 11 novembre et de la rue de la mairie. L'installation des échafaudages et la réalisation de ces travaux vont entraîner une modification de la circulation sur la rue de la Mairie. A partir du mois de juillet et jusqu'au mois de décembre 2022, la circulation sera coupée sur la file de droite de la rue de la Mairie à partir de l'angle de la rue du 11 Novembre. Les automobilistes seront invités à passer par la rue Poulbot afin de contourner les travaux. Le stationnement sera également interdit sur le parking de l'église, le temps des travaux.

Les travaux, menés par Noalis, consistent en la réhabilitation totale du bâtiment afin de créer 6 logements sociaux.





DOSSIER : Accueil périscolaire



Le RAM

Ouvert depuis 2014, le relais d'assistant-e-s maternel-le-s (RAM) ou relais petite enfance, est situé dans le bâtiment en pierre à l'arrière de la mairie et accueille les jeunes parents à la recherche d'un mode de garde ainsi que les enfants accompagnés d'un-e assistant-e maternel-le. Le relais apporte aussi des conseils aux parents dans leur rôle d'employeur (Formalités, contrat de travail...). Il est conseillé aux futurs parents de contacter le relais le plus tôt possible pour leur recherche d'un mode de garde.

CONTACT : Mme POUILHE Florence, Animatrice du RAM de Saint-Just-le-Martel - 06.16.74.11.60 - ram@saintjustlemartel.fr
Accueil des Assistantes Maternelles les mardi et vendredi de 9h à 12h. Permanence le mercredi de 9h à 11h.



La garderie et l'accueil de loisirs

■ **La garderie** accueille les élèves des écoles maternelle et élémentaire à partir de 7h15 le matin et jusqu'à 19h le soir.

Les enfants sont invités à participer à des ateliers proposés par les animateurs, ils peuvent jouer, lire ou être aidés à réaliser leurs devoirs scolaires pour les plus grands.

■ **L'accueil de loisirs (ALSH)** de la commune accueille les enfants de 3 à 12 ans, le mercredi et pendant les vacances scolaires de 7h15 à 18h30.

Durant les vacances comme tout au long de l'année, les enfants sont répartis en 2 groupes, celui des plus petits (3-5 ans) et celui des plus grands (6-12 ans).



■ Les activités

Tout au long de l'année, la programmation des activités du relais, de la garderie et de l'accueil de loisirs est réalisée en équipe par les animateurs, pensée pour son intérêt pédagogique, en fonction de l'âge, des besoins des enfants et de la période de l'année.

Apprentissages ludiques, jeux de plein air, travaux manuels et artistiques... les activités sont nombreuses et variées :



De nouveaux aménagements

De nouveaux aménagements nécessités par l'augmentation des effectifs ont été réalisés depuis la rentrée de septembre et tout particulièrement depuis le début de l'année 2022, notamment avec le réaménagement du bâtiment de la bibliothèque depuis le déménagement de celle-ci à la Maison des Martellois en février.

C'est dans ce bâtiment que le groupe des plus grands inscrits à la garderie et au centre de loisirs sont accueillis avec des espaces dédiés aux différentes activités : jeux, jouets, créations, lecture, aide aux devoirs...

L'espace d'accueil des plus petits à l'Espace Loup a lui aussi été réaménagé afin de correspondre aux besoins des enfants : coin lecture, espaces de jeux en autonomie, de création matérialisés par la pose de peintures et de sols colorés.

Le travail sur l'amélioration des espaces d'accueil se poursuivra au cours des mois à venir.



De nombreuses activités sont proposées par l'animatrice en collaboration avec les assistant-e-s maternel-le-s agréé-e-s (AMA) pour accompagner les jeunes enfants dans leur développement. Les enfants ont pu par exemple cette année réaliser des jeux de construction, partir à la chasse aux œufs, confectionner des masques pour le carnaval ou encore des cadeaux pour leurs parents.

Le local dispose d'aménagements adaptés, notamment d'une structure de motricité dans laquelle les enfants peuvent évoluer, se déplacer, jouer tout en apprenant.



Cet été encore, les journées vont être bien remplies pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs pour les vacances scolaires.

Les plus grands pourront réaliser des ateliers cuisine, un escape game, un blind test ou encore pêcher à l'étang communal tandis que les plus petits réaliseront des mangeoires, un herbier et s'amuseront à donner vie à des marionnettes.

Les 2 groupes effectueront des sorties journalières communes : Défi-Planet, Reptiland, la Maison de l'Arbre, ainsi que le Parc du Reynou au mois de juillet et le Parc des Loup de Chabrières et la médiathèque du Père Castor au mois d'août.

Les plannings des vacances sont consultables sur le site internet de la commune dans la rubrique Vie quotidienne > Vie scolaire > Accueil de loisirs.



■ Les équipes d'animation

Groupe des petits



Sandrine, Florence, Christelle et Lucie sont les animatrices du groupe des plus petits qui sont accueillies à l'Espace Loup.

Florence est également l'animatrice du RAM.

Groupe des grands



Marie-Christine, Stéphanie, Dina, Emilie et Kévin encadrent et animent le groupe des plus grands dans les locaux de l'ancienne bibliothèque en face de l'école.

Tarification modulée

À la demande de la Caisse d'Allocations Familiales et dans une volonté de favoriser une meilleure accessibilité financière au service public pour toutes les familles, la commune a mis en place une tarification modulée en fonction des ressources sur tous les temps périscolaires (cantine et garderie) à compter du 1^{er} septembre 2022.

■ Tarifs de garderie pour l'année 2022/2023

Quotient Familial	½ Journée	Journée complète
DE 0 A 800	2.80€	3.80€
DE 801 A 1400	2.85€	3.90€
+ 1401	2.90€	4.00€
En cas d'avis d'imposition non fourni	2.90€	4.00€

■ Tarifs de cantine pour l'année 2022/2023

QF	Enfants
DE 0 A 800	3.00€
DE 801 A 1400	3.05€
+ 1401	3.10€
En cas d'avis d'imposition non fourni	3.10€

Carte +

Depuis le 2 mai 2022, la municipalité a concrétisé la mise en place d'une solution numérique pour les inscriptions aux services périscolaire (restaurant scolaire, garderie, centre de loisirs) et leur paiement qui remplace l'achat de tickets à l'accueil de la mairie.

Les familles peuvent tout réaliser en ligne, à partir d'un ordinateur ou d'un téléphone. Comme pour tout changement, certains détails sont ajustés au fur et à mesure mais la solution sera à terme plus pratique pour les parents et pour les agents chargés de l'encadrement des enfants qui pourront mieux anticiper leur organisation.

Les familles disposent d'adresses mails dédiées pour poser les questions nécessaires si elles rencontrent un problème et de nombreuses réponses sont déjà apportées dans une foire aux questions sur le site de la mairie dans l'onglet Vie quotidienne > Vie scolaire > Carte +.

Vie associative



LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Associations culturelles :

■ Club Bel Automne

Convivialité

Présidente : Yvonne CHIFFRE
Téléphone : 05 55 09 20 91

■ Comité des Ostensions

Président : Laurence CHAMPAUD
Téléphone : 05 55 00 29 67

■ Comité des Fêtes

Président : Richard AUMASSON
Téléphone : 06 50 59 95 12
Courriel : cdfstjustlemartel@gmail.com

■ Compagnie de l'Hippocampe

Théâtre

Président : Michel RIVOLIER
Téléphone : 06 65 07 58 74
Courriel : compagnie.hippocampe@orange.fr

■ Just à Côté

Animations

Président : Hélène TOUCAS
Téléphone : 06 65 07 58 74
Courriel : associationjustacote@gmail.com

■ In Hoc Signo Vincas

Jeu d'histoire, de stratégie et de simulation

Président : Nicolas LHEZ
Téléphone : 06 84 71 92 23
Courriel : lheznicolas@gmail.com

■ Les 2000 pattes

Association des parents d'élèves

Présidente : Stéphanie GILBERT
Courriel : 2000pattes87590@gmail.com

■ Magic Melphis Spectacles de magie

Président : Yannick HIVERNAUD
Téléphone : 06 77 29 54 38
Site web : www.magicienlimoges.fr

■ Mecan'X

Promotion de la musique, organisation de concerts

Président : Damien SIMONET
Téléphone : 05 55 09 26 10
Courriel : mecanxcontact@gmail.com

■ Old School Customs 87 Motos et voitures anciennes

Président : Damien BIELSA
Téléphone : 06 77 29 49 92
Courriel : osc87@outlook.fr

■ Saint-Just Culture Loisirs

Centre international de la caricature, du dessin de presse et d'humour

Présidents : Philippe HENRY - Sébastien PEAUDEDECERF - Guy HENNEQUIN
Adresse : 7 route du château d'eau, 87590 Saint-Just-le-Martel
Téléphone : 05 55 09 26 70
Courriel : salon.humour@wanadoo.fr
Site web : centredessinpresse-stjust.com

■ Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Comité local de Saint-Just-le-Martel

Président : Jean-Raymond LAMASSIAUDE
Téléphone : 05 55 56 82 67
Courriel : jr.lamassiaude@wanadoo.fr

■ Union Fédérale des Anciens Combattants

Président : Christian LIEVRE
Téléphone : 05 55 09 25 91

■ ASOLIM

Association de malades respiratoires

Président : Hubert HORTHOLARY
Adresse : 23 rue Alsace Lorraine 87500 Saint-Yrieix-la-Perche
Téléphone : 06 83 82 27 38
Courriel : hortholary.hubert@orange.fr

■ Synamair

Syndicat national des associations de malades insuffisants respiratoires

Président : Alain COURTOIS DE COURTY
Téléphone : 06 81 66 28 92
Courriel : adecourty@orange.fr

Associations sportives :

■ Football ASSJ

Président : Philippe M. AUDOUIN
Téléphone : 06 80 50 15 46
Courriel : audouin.phipi@gmail.com

■ Hand Ball Club Martellois

Présidente : Christelle DULAC
Courriel : hcm87590@gmail.com
Site web : https://hcm.sportsregions.fr

■ Sporting Basket Martellois

Présidente : Michelle BERNET
Téléphone : 06 81 83 69 53
Courriel : michelle.bernet087@gmail.com

■ Volley-Ball Club Martellois

Président : Ludovic RAMBAUD
Téléphone : 06 16 39 31 11
Courriel : ludovicrambaud@yahoo.fr

■ Badminton Martellois

Président : Frédéric ASMONT
Téléphone : 06 36 70 14 04
Courriel : badmartellois@gmail.com

■ Tennis Club Aureil - Saint-Just-le-Martel - Eyjeaux

Présidente : Claire BONNET
Téléphone : 06 87 64 69 40 / 06 89 85 85 36
Courriel : claire.bonnet@wanadoo.fr

■ Just A Vélo

Cyclisme

Président : Pierre COUTY
Téléphone : 06 75 41 93 26
Courriel : justavelo@hotmail.fr

■ KM 42

Athlétisme

Président : Nicolas LEZE
Courriel : km42enlimousin@gmail.com
Site web : www.km42enlimousin.fr

■ WOUAF 87

Education canine

Présidente : Aurélie FARGEAUDOUX
Téléphone : 06 22 99 40 66
Courriel : lionel.fargeaudoux@orange.fr ou francoisecoque@orange.fr

■ Passion Danse Saint-Just-le-Martel

Présidente : Virginie ROLHION
Téléphone : 06 26 33 34 57
Courriel : passiondansestjust@gmail.com

■ Gym Club St Just Fitness, yoga

Présidente : Mélanie Gouix
Téléphone : 05 55 09 29 60 (secrétaire Florence POUILHE)
Courriel : gymssaintjust@gmail.com

■ Association Communale de Chasse Agréée

Président : Fabien PEYRATOU
Téléphone : 06 76 92 45 81
Courriel : fabien.peyratou@free.fr

■ Les Ailes Martelloises Aéromodélisme

Président : Philippe JASSELIN
Téléphone : 06 63 37 06 18
Courriel : lesailesmartelloises@hotmail.com
Site web : https://lesailesmartelloises.blogspot.com

■ Union Gymnique de Panazol

Président : Jean-Michel DUBRASQUET
Téléphone : 05 55 30 14 66
Courriel : ugpanazol@gmail.com

SAINT JUST CULTURE LOISIRS

Programmation de l'association Saint Just Culture Loisirs

■ Exposition - Les dessinateurs du peuple - 50 ans de dessins dans la presse syndicale

jusqu'au 13 août 2022 au Centre International de la Caricature, du Dessin de Presse et d'Humour - Espace Loup - Saint-Just-le-Martel

■ 41^{ème} Salon International de la Caricature, du Dessin de Presse et de l'Humour

Coup de projecteur sur...

- Agnès Lanchon & ses Fantasmagories à quatre mains
- Philippe Moine - 2^{ème} album de « Gueules de Croqueurs »
- Batti, Tour & Détours
- Brito, 50 Nuances de Noir & Blanc

Hommages à...

- Xavier Delucq
- Robert Rouso
- Jepida

Clin d'Œil à...

- « L'écologie, regards croisés franco-allemands »
- Claire Robert, Femmes
- Le Journal La Torche 2.0
- Chouba, Dessins du

International

- Firoozeh Mozaffari, dessinatrice iranienne
- Kazanevsky, dessinateur ukrainien
- Khalid Alizada, dessinateur afghan

Les collectives

CagleCartoons et *la guerre en Ukraine* vue par les dessinateurs, caricaturistes de son syndicat.

- France-Cartoons commente la guerre en Ukraine via ses artistes.
- *Les ânes et les éléphants*: Les ânes et les éléphants représentent les deux grands partis politiques américains vus par les dessinateurs américains Pat Bagley, David Fitzsimmons, Daryl Cagle, Jeff Koterba, Ed Wexler et Adam Zyglis.
- Cartoon Movement : *la guerre en Ukraine* vu par des dessinateurs de l'association néerlandaise.
- Trazos Libres : Exposition de 49 dessinatrices dont 15 argentines et présentée au Centre culturel Roberto Fontanarrosa à Rosario en Argentine.

Jeune Public

- Maria Veronica Ramirez
- Tym et ses peintures
- Jean-Michel Delambre : *Les ch'tis phoques*

Exposition Historique

Le Musée des Horreurs - Victor Lenepveu

Les Apéritives

- Hôtel de Région : exposition Ballouhey, *Vin, Vignobles, Ivresse* - du 6 août au 15 septembre 2022
- Conseil Départemental : Christophe Besse - du 26 septembre au 28 octobre 2022
- Aéroport : Raphaël Livingstone (date à venir)
- CHS Esquirol : Daf (à confirmer)

Les Scolaires

Les dessinateurs présents durant la semaine interviendront auprès des enfants scolarisés dans les écoles de la région afin de les initier à leur art.

Nouveauté au Salon !!

1^{ère} JOURNÉE D'ÉTUDES : **Haro sur la Caricature ! L'image satirique au crible de ses adversaires**

A noter également sur vos agendas pendant le Salon :

- Vendredi 23 septembre Vernissage officiel du 41^{ème} Salon
- Samedi 24 septembre : Remise du Prix *Crayons de Porcelaine* « Presse en régions »
- Dimanche 25 septembre : Remise du Prix *Crayons de Porcelaine* « Album » ; Proclamation et remise du Prix *AntiMalbouffe* ; Remise du Prix *Les Plumes de l'humour*.
- Mercredi 28 septembre : Lancement du concours amateurs
- Samedi 01 octobre : AG de l'association France Cartoons ; Remise du 36^{ème} Grand Prix de *l'Humour Vache* ; Remise du Prix *Crayons de Porcelaine* « Presse Internationale »
- Dimanche 02 octobre : Remise du Prix du Public, du Prix Amitié-Fidélité, Remise du 4^{ème} Prix Gérard Vandenbroucke ; Remise du Prix du Club de la Presse.

COMITÉ LOCAL F.N.A.C.A. SAINT-JUST-LE-MARTEL & ROYÈRES

**CÉRÉMONIES DU 19 MARS 2022
(Saint-Just-le-Martel & Royères)**

Le Covid était toujours plus ou moins actif mais cela ne nous a pas empêché d'être présents aux deux monuments aux morts de Royères et Saint-Just-le-Martel pour commémorer le 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre en Algérie, Maroc et Tunisie sans oublier d'avoir une pensée pour nos 30000 camarades Morts pour la France. Après la messe à Saint-Just la cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnes comme avant le Covid : montée des couleurs, dépôt de gerbe, sonnerie aux morts suivie d'une minute de silence puis de la Marseillaise, Après la lecture des messages, (celui de la FNACA a été lu par Lola, une jeune fille du conseil municipal d'enfants de Saint-Just) la cérémonie s'est terminée par le chant « L'Algérie » interprétée par Serge Lama. Après le salut aux drapeaux, Monsieur le maire de Saint-Just a renoué avec la tradition en offrant à tout le monde le pot des retrouvailles à la mairie.

Jean Raymond Lamassiaude



Vie Associative

JUST À CÔTÉ

L'association Just à Côté a été créée au mois d'avril 2022 dans le but de créer de nouveaux événements et animations dans la commune, en particulier à la Maison des Martellois où l'association est domiciliée.

Ouverte à tous, petits et grands, l'association a déjà organisé plusieurs ateliers et événements :

2 avril : contes du monde

14 mai : atelier cuisine

21 juin : soirée apéro-karaoké

29 juin : soirée poésie en musique

La programmation de la rentrée de septembre est en cours, vous pourrez la retrouver à la Maison des Martellois et sur le site internet de la mairie. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus ainsi que les envies et idées de chacun et chacune !



LES 2000 PATTES



Après deux années de pause, L'Association de Parents d'Élèves de Saint-Just-le-Martel « Les 2000 Pattes » a repris le chemin des manifestations avec 2 événements très attendus. La toute première « Boum Déguisée » et la « Kermesse de fin d'année », deux rendez-vous incontournables pour les enfants de la commune ! Petits et grands ont pu profiter de ces deux belles fêtes pleines de surprises.

L'APE 2000 Pattes contribue toute l'année à travers des manifestations et d'autres ventes comme celle des sacs et serviettes de plage pour reverser un maximum d'argent aux écoles pour l'année suivante. Elle contribue aussi à créer un lien parents-écoles-mairie, à organiser les élections de parents délégués qui nous représenteront aux conseils d'école et à proposer sa propre liste électorale.

On vous attend très nombreux à la rentrée pour notre Assemblée Générale, les 2000 Pattes a énormément besoin de vous. Aujourd'hui et malgré tous les efforts faits, l'association risque la dissolution faute de combattants. Venez apporter ce que vous pouvez, nous acceptons les bras, le temps, les sourires et toute votre expertise parentale.

Merci à tous les parents qui ont contribué au succès de ces deux événements et à tous les parents qui tout au long de l'année font vivre notre association.

2000pattes87590@gmail.com

ACCA

L'ACCA de Saint-Just était ravie de participer à l'opération HAIECOLIER 2022 !

Pour la seconde année consécutive, cette opération poursuit l'objectif d'implanter 87 nouvelles haies à travers le département en mars 2022 dans le cadre de chantiers participatifs mettant en synergie les Mairies, les Ecoles et les Associations Communales de Chasse Agréées.

Outre les bénéfices écosystémiques pour l'environnement, cette opération est l'occasion originale d'associer petits et grands autour d'un enjeu fédérateur : **AGIR pour la Biodiversité !**

Les élèves de l'école de Saint-Just ont pu ainsi planter une haie de 50 m de différentes essences avec l'ACCA et la Mairie.

La Fédération a fourni les plants, les employés communaux ont préparé le terrain, les enfants ont mis une étiquette sur la plantation qu'ils ont effectué avec leur prénom, l'essence de l'arbuste et la date de plantation, afin de pouvoir suivre l'évolution de leur haie et aussi se rappeler ce bon moment de partage.

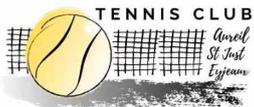


COMPAGNIE DE L'HIPPOCAMPE

La Compagnie de l'Hippocampe a eu le grand plaisir de jouer son spectacle : « Cassé » de Rémi De Vos à l'Espace Loup de Saint-Just-le-Martel le samedi 4 juin devant 93 personnes.

Le spectacle fut bien accueilli, avec un public très chaleureux et participatif ; rires et applaudissements ont ponctué la représentation. Un très bon moment partagé avec des spectateurs de la commune et d'autres venant d'ailleurs.

TENNIS CLUB AUREIL – ST JUST LE MARTEL - EYJEAUX



L'année tennistique 2021-2022 nous a permis, avec la levée des mesures sanitaires, d'organiser davantage d'animations : un tournoi au mois de septembre, et une soirée bowling au mois d'avril. Les championnats par équipes ont été remis en place et les joueurs et joueuses étaient ravis de retrouver les terrains.

Le tournoi OPEN reprend quant à lui ses dates initiales et s'est donc déroulé du 10 juin au 1^{er} juillet. Une animation Padel aura lieu à la fin du mois d'août en extérieur. Un tournoi de doubles mixtes sera également proposé au mois de septembre. Des cours adultes et enfants sont proposés différents jours de la semaine.

Un stage d'initiation de 5 heures s'est déroulé au mois de juin pour faire découvrir la pratique du tennis.

Si la pratique de ce sport vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus de renseignements sur les tarifs : loisir, découverte, été, cours ou stages adultes et enfants.

N'hésitez pas à contacter Mme Bonnet au 06 87 64 69 40.



Vie Associative

SPORTING BASKET MARTELLOIS

Le club de basket accueille les enfants le lundi pour des entraînements de 16h à 19h30. Apprendre les bases, le partage, jouer, faire des nouvelles rencontres en rencontrant d'autres clubs...

Cette année l'effectif a augmenté, surtout en féminines.

L'équipe U13 qui a eu un début difficile a surpris par la progression de tous et a enchaîné les victoires jusqu'à ne concéder que 4 points à l'équipe en tête du championnat.

Les féminines ont eu une saison difficile avec des blessées mais dans une très bonne ambiance, elles terminent 4^{ème}.

Les garçons font une belle saison, eux aussi dans la bonne humeur, mais échouent aux portes de la finale de la coupe de la Haute-Vienne.

Pour toute information, contactez-nous à l'adresse sporting.basketmartellois@gmail.com ou sur la page Facebook, ou au 06 81 83 69 53 .



PASSION DANSE



L'association PASSION DANSE Saint-Just-le-Martel propose au sein de la commune des cours de danse moderne pour enfants, adolescents et adultes.

Pour cette saison 2021-2022, un groupe de petites de 7 ans est venu compléter la liste des 51 adhérentes.

Il s'agit de cours de danse moderne dispensés par la professeure Patricia Arce.

Les danseuses ont préparé avec application, rigueur et motivation le gala de fin d'année qui a eu lieu le 25 juin 2022, où leurs familles et amis ont pu tous venir cette année les encourager et les admirer.

Nous vous donnons rendez-vous après l'été pour une nouvelle saison ! Le professeur et le bureau ont plein d'idées en tête pour

leurs adhérents et adhérentes.

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook pour suivre notre actualité : [Passion Danse Saint-Just-le-Martel !](#)

A très bientôt,

MAGIC MELPHIS

Après deux ans sans spectacle suite à la Covid-19, l'association Magic Melphis reprend enfin ses spectacles pour les anniversaires, mariages, soirées privées.

Vous aurez la possibilité de retrouver toute la troupe le samedi 5 novembre 2022 à l'espace Rock de Panazol pour une soirée cabaret mais aussi pour un tout nouveau spectacle qui débutera 2023 avec à la clé de nouveaux numéros, illusions, mentalisme...

En attendant vous pouvez découvrir aussi nos bons cadeaux pour apprendre la magie et pourquoi pas l'offrir à un membre de votre famille, ainsi que des ateliers de magie pour les enfants.



KM 42

Le KM 42 met en place à la rentrée une section Baby-athlé qui s'adresse aux enfants entre 3 et 5 ans, juste en dessous de la catégorie « éveil athlétique ».

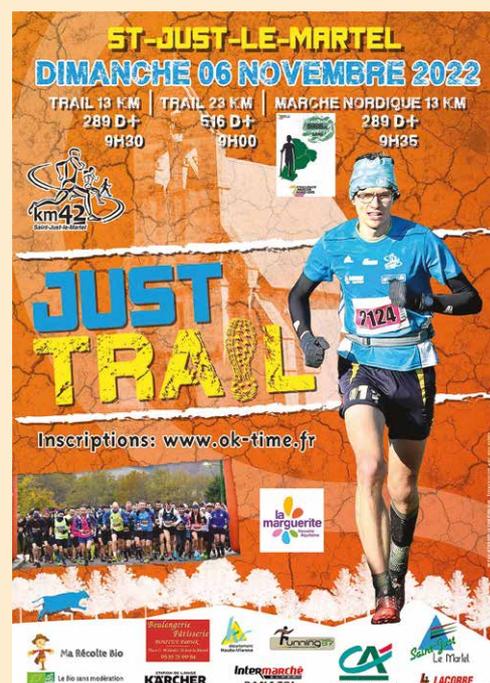
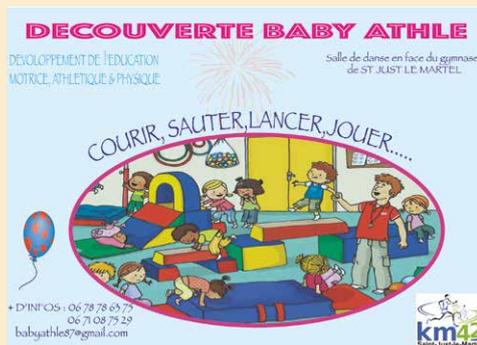
Le but, au travers de jeux et d'histoires imaginaires, est de développer la coordination, la vitesse et la souplesse tout en s'amusant.

Les enfants évoluent en toute sécurité (personnel formé, matériel adapté comme les balles et javelots en mousse).

Les séances auront lieu, tous les samedis matins à partir du 10 septembre 2022, de 10h30 à 11h30 dans la salle en dessous des vestiaires, à côté du gymnase.

Les inscriptions auront lieu à l'occasion de la matinée des associations.

Par ailleurs, nous organisons cette année encore la course Just Trail qui aura lieu le dimanche 6 novembre 2022 : deux courses de 13 et 23 km et une marche nordique de 13 km.



LA TERRE EN PARTAGE

Le programme de la Terre en Partage pour l'été 2022 est le suivant :

Ouverture du magasin à la ferme à **partir du 11 juin** :

- le lundi de 14h à 17h,
- les mardi mercredi jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- le samedi de 9h à 12h.

- **Le 11 juin** : Journée Portes Ouvertes de 10h à 17h ; vente de légumes, visite du jardin, balade ornithologique avec la Ligue de Protection des Oiseaux à 10h, buvette, jeux pour petits et grands.

- **Le 3 juillet** : La Martelloise : course organisée par Just à Vélo, départ de La Terre en Partage. Buvette et jeux pour petits et grands.

- **6 août** : Bal Folk à 20h30, restauration, buvette et jeux pour petits et grands.



NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE



À la rentrée de septembre, 4 nouvelles activités seront proposées sur la commune :

- **Babies gym** avec l'UGP de Panazol.
- **Baby Athlé** : Initiation athlétisme pour les petits et parcours motricité (voir article du Km 42).
- **Hip-Hop** : A partir de 7 ans à la salle polyvalente, les vendredis de 17h à 20h, organisé par le Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse et dispensé par un jeune champion de France. Renseignements sur le site du CIMD.
- **Chorale** : Les lundis de 18h30 à 20h. Les personnes intéressées peuvent dès maintenant prendre contact avec Mme Elise Démaret-Bénard au 06 89 89 51 64. Le répertoire sera varié, en fonction des envies des participants, pour le plaisir de se réunir et de chanter ensemble.



Au fil des jours



Opération HAIECOLIER - 23 mars

Les élèves de l'école élémentaire se sont rendus autour du Bike Park pour planter une haie en collaboration avec L'ACCA de Saint-Just.



Contes du Monde - 2 avril

La bibliothèque et l'association Just à Côté ont animé une matinée contes du monde en musique. Les enfants et leurs parents sont venus nombreux assister à ce moment d'échange.



Réunion parents d'élèves - 7 avril

Les parents d'élèves ont été conviés à l'Espace Loup pour une réunion de présentation du système d'inscription et de paiement des services de restauration scolaire et d'accueil périscolaire Carte + en vigueur depuis le 2 mai 2022.

Commémorations du 8 mai

Les commémorations du 8 mai se sont déroulées en présence de jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants qui ont pu profiter du moment pour échanger avec les anciens combattants et civils médaillés.





Journée pêche - 12 mai

146 élèves de l'école élémentaire ont découvert la pêche et la biodiversité à l'étang du Pont de la Chèze avec les apprentis guides de pêche d'Ahun, l'association Les Ponticauds et l'USEP87.



Vide grenier - 22 mai

Les dimanches 8 et 22 mai, le bourg de Saint-Just a été investi par les exposants des vide-greniers organisés respectivement par le Comité des fêtes et par l'ASSJ football.



Fête de la musique - 21 juin

Les Martellois ont chanté et dansé pour célébrer la fête de la musique lors de la soirée Apéro Karaoke qui était organisée à la Maison des Martellois. Les participants sont venus nombreux, en famille, entre amis pour partager ce moment convivial et festif.



Je lis, j'élis - 24 mai

les 6 classes de l'école élémentaire ont élu leur album de littérature jeunesse favori dans le cadre du Prix Je lis, j'élis organisé par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne. Ils ont pu choisir parmi 5 albums qui leur avaient été présentés lors de séances lecture à la Maison des Martellois.



Carsat - 23 juin

La CARSAT a animé un atelier à destination des futurs retraités et leur a présenté les démarches à réaliser en ligne et auprès des organismes.

FRANS BONHOMME

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Des expertises à votre services



Eaux Usées
Eaux Pluviales



Adduction
Eau Potable



Réseaux Secs



Aménagement
Routier Urbain



Aménagement
Extérieur



Assainissement
Non Collectif



Fondations
Gros œuvre

Rue Louis Armand - 87220 Feytiat - Tél. 05 55 30 75 01

A votre service



PLAN CANICULE

Dans le cadre du Plan Canicule, la commune a mis en place un registre nominatif des personnes à risque. Ce registre s'adresse notamment aux personnes de plus de 65 ans ou aux personnes en situation de handicap. L'inscription peut être faite en nom propre ou par un tiers (famille, voisin, médecin traitant...), le formulaire à compléter est disponible en mairie. En cas de déclenchement d'un de ces plans, les personnes inscrites au registre seront contactées par les services de la mairie.

Reconnaitre les signes d'un coup de chaleur

Crampes, fatigue inhabituelle, maux de tête, fièvre au-delà de 38°, vertiges, nausées, propos incohérents.

Si une personne présente ces différents signes, appelez le 15.

Les gestes à adopter en cas de canicule

Rester au maximum dans un endroit frais, boire de l'eau.

Eviter les boissons alcoolisées, manger en quantité suffisante, fermer les volets le jour et aérer la nuit, mouiller son corps, faire des activités sans efforts, donner et prendre des nouvelles de ses proches.



ENCOMBRANTS

13 septembre 2022

Un nouveau service de collecte lancé prochainement

Soucieuse de moderniser ses services, Limoges Métropole fait évoluer la collecte semestrielle des encombrants dans ses communes membres.

Comment ça marche ?

La nouvelle plateforme de réservation en ligne permettra d'automatiser et de simplifier les prises de rendez-vous. Elle sera accessible prochainement. Les habitants peuvent désormais s'inscrire à la collecte semestrielle directement via la plateforme en ligne. L'inscription en mairie par téléphone est toujours possible, au plus tard 72h avant la date de collecte définie selon le planning annuel.

Attention : les déchets verts, industriels, professionnels ou dangereux, les engins à moteur thermique, les pneus et pièces détachées de voiture, les gravats et le verre ne sont pas acceptés. Ce service est un complément à toutes les autres possibilités de collecte et de valorisation des encombrants ménagers, à savoir la reprise par les commerçants (1 pour 1 et 1 pour 0), l'appel aux associations et entreprises du réemploi et l'apport dans les 11 déchèteries de Limoges Métropole.

Pour tout savoir : 0 800 861 111 – Direction de la propreté.

Pour rappel :

Est considéré comme un encombrant un objet qui ne peut être assimilé à des ordures ménagères ou à des déchets recyclables, du fait de ses dimensions, de son poids ou de son volume.

N'est pas considéré comme un encombrant :

- le bois brut, les souches, les déchets verts, les gravats, les vitres, le grillage... ;
- les pneumatiques, les matières dangereuses, les pots de peinture, les huiles... ;
- le matériel agricole, les pièces de voiture, le matériel industriel... ;
- les ordures ménagères, les déchets recyclables, le verre...

Conditions à respecter pour le ramassage :

- le point de collecte doit être accessible par un véhicule poids lourd ;
- le poids est limité à 80 kg par pièce ;
- le volume maximum autorisé est de 2 m³ ;
- le chargement doit être possible via un camion de collecte.

PÊCHE

L'étang de la Chèze est actuellement ouvert depuis le 3 avril et accueille les pêcheurs jusqu'au 30 octobre 2022. Après avoir été vidangé en janvier, il a été réempoissonné avec des carpes, des tanches, des gardons et des truites (lâchées en 6 fois au cours de la saison). Les cartes sont en vente à la mairie, à la boulangerie Boutet et au Café Eridan, au tarif de 7€ la journée, 56€ à l'année pour les habitants de la commune et 77€ à l'année pour les habitants hors commune. Les enfants de moins de 16 ans peuvent pêcher avec une carte délivrée gratuitement sur présentation d'une pièce d'identité.

RÉOUVERTURE DES LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES

Après deux années de restrictions sanitaires, les salles municipales (salle des fêtes et auditorium) sont à nouveau ouvertes à la location des particuliers avec quelques améliorations. La salle des fêtes a désormais un hall d'accueil entièrement réaménagé et totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, de même les sanitaires ont été mis aux normes d'accessibilité. L'auditorium a lui aussi subi quelques changements puisque sa cuisine a été entièrement refaite. Nouveau mobilier, ajout d'un four, d'une hotte, de vaisselle... Une cuisine toute neuve qui permet à cette salle, ouverte à la réservation des Martellois uniquement, de devenir plus fonctionnelle. Les tarifs de location pour l'année 2022 peuvent être consultés sur notre site internet onglet Vie Pratique > location de salles. Pour toute demande de renseignements, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse regisseur@saintjustlemartel.fr



RÉUNION D'INFORMATION PARTICULIERS EMPLOYEURS ET SALARIÉS À DOMICILE

Le service renseignements en droit du travail de la DDETSPP de Limoges tiendra une réunion d'information au sein de la Maison des Martellois, Place Wolinski, **le mardi 13 septembre 2022 à 17h30**, à destination des employeurs qui emploient des salariés à leur domicile, ainsi que des salariés qui y travaillent.

Cette réunion aura pour objectif d'informer les employeurs et les salariés sur la **législation du travail**, de l'exécution jusqu'à la rupture du contrat de travail, et notamment sur la **nouvelle convention collective des Particuliers employeurs et des emplois à domicile**, applicable depuis le 1^{er} janvier 2022.

Les personnes souhaitant participer à cette réunion (employeurs et salariés) devront s'inscrire auprès de la Maison des Martellois à l'accueil ou au 05 55 58 88 71.

RÈGLEMENTATION CONCERNANT LES BRUITS DE VOISINAGE

L'utilisation d'appareils et d'outils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage n'est autorisée que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Des difficultés à régler vos factures ? Bon à savoir : le dispositif PASS'EAU

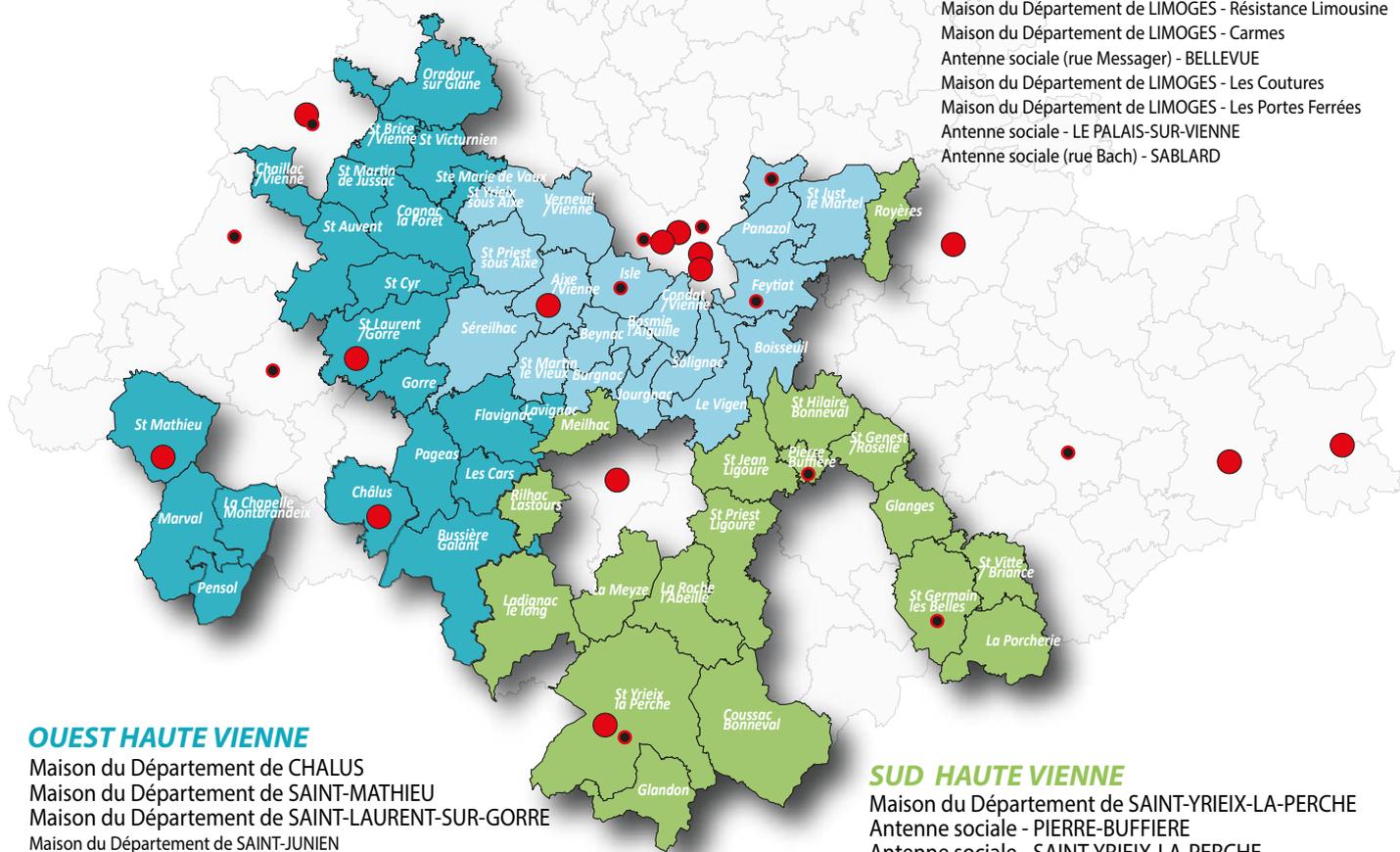
Le Syndicat mixte d'alimentation en eau potable Vienne Briance Gorre (VBG) et son délégataire, SE3R (Service des Eaux des 3 Rivières), se sont engagés vis-à-vis des plus démunis avec la mise en place d'un dispositif de tarification sociale de l'eau : **Le Pass'eau**. Cette aide financière pour le paiement des factures d'eau peut être attribuée aux familles et à toute personne éprouvant des difficultés également temporaires.

Seules les communes, communautés de communes et la communauté urbaine, adhérentes à VBG, sont concernées. Dans le cadre du partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute Vienne, les maisons du départements (MDD) du secteur géographique interviennent via les assistants du service social polyvalents de secteur.

La prise en charge ne peut excéder 60% de la facture pour une aide maximale de 160€. La décision de l'attribution de cette aide est étudiée par les services du Conseil Départemental.

Pour l'année 2022 le quotient familial d'éligibilité au Pass'eau est 40% supérieur à celui du FSL (fonds de solidarité logement) :
1 personne : 1061€ - 2 personnes : 1506€ - 3 personnes : 1724€ - + 262€ par personne supplémentaire.

Les maisons du département par Communes



SUD AGGLOMERATION

- Maison du Département - AIXE-SUR-VIENNE
- Antenne sociale - ISLE
- Antenne Sociale - FEYTIAT
- Maison du Département de LIMOGES - Résistance Limousine
- Maison du Département de LIMOGES - Carmes
- Antenne sociale (rue Messenger) - BELLEVUE
- Maison du Département de LIMOGES - Les Coutures
- Maison du Département de LIMOGES - Les Portes Ferrées
- Antenne sociale - LE PALAIS-SUR-VIENNE
- Antenne sociale (rue Bach) - SABLARD

OUEST HAUTE VIENNE

- Maison du Département de CHALUS
- Maison du Département de SAINT-MATHIEU
- Maison du Département de SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
- Maison du Département de SAINT-JUNIEN
- Antenne sociale - Le Dérot - SAINT-JUNIEN
- Antenne sociale - ROCHECHOUART
- Antenne sociale - ORADOUR-SUR-VAYRES

SUD HAUTE VIENNE

- Maison du Département de SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
- Antenne sociale - PIERRE-BUFFIERE
- Antenne sociale - SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
- Antenne sociale - SAINT-GERMAIN-LES-BELLES
- Maison du Département de NEXON
- Maison du Département de SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT
- Maison du Département d'EYMOUTIERS
- Antenne sociale - CHATEAUNEUF-LA-FORET

- Maison du Département
- Antenne sociale

Agenda

AOÛT

- 7 août : Comice agricole des Biards



SEPTEMBRE

- 1^{er} septembre : Rentrée scolaire
- 3 septembre : Matinée des associations
- 17 septembre : Course cycliste
- Du 24 septembre au 2 octobre : 41^{ème} édition du Salon de l'Humour

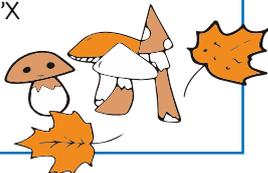
OCTOBRE

- 15 octobre : Pièce de théâtre, organisé par le Comité des Fêtes
- 16 octobre : Repas organisé par le comité des Ostensions



NOVEMBRE

- 5 novembre : Trail du Km 42
- 19 novembre : Martel Rock Festival organisé par l'association Mecan'X



DÉCEMBRE

- 3 décembre : Téléthon
- Décembre : Marché de Noël



NOTES

Tribune libre

MOT DE LA MAJORITÉ

Les engagements, en termes d'aménagement de notre commune pour tous nos citoyens, des plus jeunes aux plus anciens, se poursuivent comme vous avez pu le voir en parcourant ces pages.

La Maison des Martellois, lieu d'accueil et de rencontre est maintenant ouverte depuis quelques mois et a entraîné la naissance d'une nouvelle association : « Just à côté » qui propose nombre d'animations en lien avec le tiers lieu qui y est hébergé. On ne peut qu'apprécier les nombreux retours de la population qui retrouve enfin des services de proximité de qualité, en particulier l'agence postale, sur des horaires journaliers étendus. Ce ne sont pas moins que 30 visites par jour, bien au-delà de ce qui était mentionné par La Poste auparavant, que l'on peut comptabiliser rien que sur ce service. Les martellois nous informent également régulièrement de leur satisfaction quant aux autres services auxquels ils ont accès facilement avec des conseils avisés. En résumé, en toute modestie, **la Maison des Martellois est une vraie réussite au service de tous !**

Mais nous ne souhaitons pas nous arrêter là et pour poursuivre la dynamique de ce lieu de vie et de rencontre, de ce nouveau centre bourg que représente la place Wolinski, nous conduisons actuellement toutes les démarches de dossiers pour les futurs projets d'aménagement de la place et aux alentours (agrandissement de la maison de santé, des parkings, réflexion pour de nouveaux services, ...).

Nous sommes également ravis de pouvoir vous annoncer que l'automne devrait voir l'arrivée d'un nouveau médecin sur notre commune.

Mais, il y a quand même des éléments qui sont moins satisfaisants, nous en avons bien conscience. En effet, chacun n'est pas sans savoir que

le contexte économique actuel est compliqué avec la hausse des prix des énergies tant pour les collectivités que pour les particuliers. Si ces derniers peuvent bénéficier du bouclier mis en place par l'état, il n'en est pas de même pour les collectivités (communes, départements, intercommunalités, régions), autres organismes (Hôpitaux, Ehpad, collèges, lycées, etc...) et entreprises, qui subissent de plein fouet ces hausses. Sans oublier également l'inflation qui s'envole, avec l'augmentation des prix de l'alimentation (+5%) entre autres. Il nous a donc fallu, de manière responsable pour maintenir des services de qualité (restauration scolaire, maintien des mises à disposition de salles/écoles accueillantes et chauffées), voter une augmentation de l'impôt foncier. Force est de constater que le montant de cette augmentation ne couvrira qu'une partie, environ la moitié, des surcoûts évoqués. Cette situation qui s'impose à nous, nous oblige envers vous tous, à une gestion très rigoureuse du budget de fonctionnement tout en ne supprimant aucun service à destination de nos habitants. La reconstruction de l'école élémentaire est en cours : ces travaux constituent de réels apports pour les enfants et les équipes pédagogiques. C'est une nouvelle école, pensée et conçue avec modernité tout en intégrant le maximum de techniques et matériaux qui respectent l'environnement et contribuent aux économies d'énergie, qui voit le jour. Les projets que nous portons, ainsi que tous les investissements programmés depuis la nouvelle mandature, ont été votés à l'unanimité par les conseillers communaux, et l'équipe qui travaille à votre service ne peut que s'en réjouir.

SAINT-JUST ALTERNANCE

Tout le monde en France sait que nous sommes le pays le plus taxé..... sauf à St Just où le maire et son équipe viennent d'augmenter la taxe foncière de 7% pour boucler le budget de fonctionnement .

Pourtant il existait un autre choix, baisser la dépense, (c'est la solution que la majorité des français sera contrainte d'adopter pour faire face à l'inflation et à l'envolée des coûts de l'énergie) mais l'équipe municipale a préféré choisir la facilité : augmenter les impôts. C'est irresponsable.

Pour se donner bonne conscience cette équipe va se comparer aux mauvais élèves du département et va même pousser le cynisme à expliquer que ceux qui ont vu leur taxe d'habitation diminuer.... sont gagnants!

Nous n'avons pas voté ce budget de fonctionnement et bien que

nous ayons donné notre accord sur le budget d'investissement, nous maintenons notre désaccord sur au moins deux points :

L'école : Pour un coût de réparation initialement prévu autour de 500000€, ce projet, dans la plus grande discrétion, a changé de nature en cours de route. Avec un coût multiplié par 3 aujourd'hui on aurait pu se doter d'un projet plus cohérent et global sur le long terme en incluant l'école maternelle.

La maison des Martellois : Il n'existait aucune urgence et l'endroit choisi pour son implantation n'est pas idéal car sans grande réflexion, on pouvait prévoir facilement que le parking allait être saturé.

Nous ne pouvons que regretter que les commissions ne soient pas impliquées. Réfléchir à plusieurs serait-il moins efficace ??



Horaires d'ouverture de la mairie

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h,
le samedi (hors vacances scolaires) de 9h à 12h.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
et le samedi de 9h à 12h.

 05 55 09 20 19  mairie@saintjustlemartel.fr  saintjustlemartel.fr